



Collectif des étudiants
de l'Ecole d'Educateurs/trices du Jeune Enfant
Rue Caroline 40
1227 Carouge
etudiants.eeje@bluewin.ch

GRAND CONSEIL	
Expédié le:	Session GC: 24-25 juin 04
Président	Députés (100)
Correspondance GC <input checked="" type="checkbox"/>	Bureau <input checked="" type="checkbox"/>
Secrétariat <input checked="" type="checkbox"/>	Chefs de groupe <input checked="" type="checkbox"/>
Commission: FINANCES	
Objet:	
Copie à:	

A l'int. de M. Pascal PETROZ
Président du Grand Conseil
Case Postale 3970
1211 Genève 3

Genève, le 22 juin 2004.

Concerne : lettre ouverte du Collectif des étudiants de l'EEJE adressée aux députés du Grand Conseil.

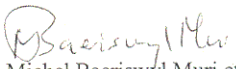
Monsieur le Président,

Par la présente, nous vous transmettons ci-joint la lettre adressée aux députés du Grand Conseil, concernant notre préoccupation face à l'avenir de la formation des éducateurs/trices du jeune enfant. Cette lettre a recueilli, en quinze jours, 1165 signatures de soutien dans le milieu professionnel et au-delà. Ces signatures, dont nous vous joignons les copies, ont été déposées par ailleurs auprès du conseil d'Etat.

Nous vous demandons de bien vouloir faire mention de ce texte et d'en accepter la lecture lors de la séance du Grand Conseil du jeudi 24 juin.

Nous vous remercions d'avance de l'attention que vous porterez à notre démarche, et vous adressons, Monsieur le Président, nos salutations les meilleures.

Pour le collectif des étudiants,


Michel Baeriswyl Muri et Leïla Baeriswyl

Annexe : - lettre à l'intention des députés.
- copies des signatures

Lettre à l'intention des députés du Grand Conseil

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, nous tenons à vous faire part de notre préoccupation suite à la décision du Grand Conseil de reporter le vote du budget 2004 et la volonté de sa majorité d'économiser sur les prestations des services publics. En effet, les restrictions programmées mettent en danger la formation des nouveaux éducateurs/trices du jeune enfant :

- **l'engagement des trois nouveaux formateurs pour la rentrée 2004 est bloqué.**
- **les 20 nouveaux étudiants déjà admis pour la formation en emploi ne pourront pas entamer leur cursus de formation en septembre 2004.**
- **La filière de formation en emploi, créée en 2002 pour pallier à la pénurie de personnel qualifié, risque, à terme, de disparaître.**

Or, les besoins réels de la population appellent à ouvrir de nouvelles structures d'accueil des jeunes enfants (crèches, garderies, jardins d'enfants).

Dans cette perspective, les communes du canton ont alloué des budgets pour la création de nouvelles places d'accueil.

Pour garantir un accueil de qualité, la Protection de la Jeunesse a édicté des normes (application de l'Ordonnance fédérale du 19 octobre 1977). Parmi celles-ci, l'engagement de personnel diplômé, pour assurer la responsabilité et l'encadrement des groupes d'enfants.

Nous craignons, dans le cas de la limitation des effectifs d'étudiants/tes, que les conditions de travail et la qualification du personnel éducatif se détériorent à tel point qu'ils ne pourront plus répondre à la prise en charge spécifique des enfants de 0 à 4 ans.

En effet, les connaissances scientifiques en matière de développement de l'enfant ont largement prouvé l'importance d'une telle prise en charge. Le métier d'éducateur/trice du jeune enfant nécessite par conséquent un savoir-faire psychopédagogique acquis en école et associé à une autonomie de pratique.

De plus, la Loi cantonale J 6 29 entrée en vigueur le 10 janvier 2004, stipule, à l'article 11 que le canton « veille à assurer la formation d'un nombre suffisant d'étudiant(e)s pour répondre aux besoins des structures d'accueil ».

En conséquence, les soussignés attendent de l'autorité compétente et des représentants du peuple au Grand Conseil qu'ils votent les budgets nécessaires à la création de postes d'enseignant(e)s afin de maintenir l'augmentation des capacités formatives de l'EEJE prévues pour 2004.

Nous vous remercions de l'attention portée à cette lettre, et vous adressons, Mesdames, Messieurs les député(e)s, nos meilleures salutations.